

UNE POLITIQUE VITICOLE RENFORCÉE : AMORTIR LES EFFETS DE LA CRISE ET PRÉPARER L'AVENIR

Rapporteur : Jean-Luc GLEYZE

Mesdames, Messieurs,

La filière viti-vinicole constitue l'un des atouts économiques majeurs du Département. Or, elle connaît une crise économique sans précédent. Cette situation fragilise son maintien sur le territoire. Les éléments recueillis en 2008-2009 sur les appellations génériques Bordeaux, Bordeaux Supérieur et Côtes, démontrent que 20 % des viticulteurs girondins avaient un revenu négatif et 40 % dégageaient un revenu inférieur au SMIC. Les premières estimations pour 2009-2010 laissent présager un accroissement de ces pourcentages.

La commercialisation des vins de Bordeaux s'établissait en 2009 à 4,96 millions d'hectolitres, contre 5,65 millions en 2008 et 5,7 millions en 2007. Cette diminution importante de la quantité de vins vendus tend à tirer les prix vers le bas, et accentue les difficultés des viticulteurs (un tiers des ventes de Bordeaux rouge en vrac est effectué en dessous de 749 € / tonneau en 2010).

Cette situation de crise qu'elle traverse a amené le Conseil Général à évaluer sa politique viticole et à réorienter son soutien, en l'adaptant aux besoins à court et long terme des acteurs de la viticulture.

Cette nouvelle politique viticole s'appuie sur l'identification des enjeux de la filière, dans une démarche de concertation multi-partenariale et d'une volonté du Département d'accompagner tous les viticulteurs de Gironde.

A partir de l'analyse de la chaîne de valeur le Conseil Général décline ses objectifs stratégiques qui sont :

Pour les terroirs :

- De déterminer les terroirs viticoles remarquables
- De protéger les espaces viticoles de qualité
- De faciliter la transmission/reprise du foncier viticole

Pour la production de raisin et de vin :

- D'accompagner les exploitations fragilisées (conseils, reconversion, adaptation)
- D'inciter à l'adoption de pratiques durables vitivinicoles (recherche/développement, conseil et appui technique, formation)
- D'encourager les démarches de qualité de la parcelle au consommateur
- D'optimiser les performances des structures de vinification collective pour la production de vin en vrac

Pour une mise en marché organisée pour une distribution et une commercialisation optimisées :

- D'organiser la commercialisation des vins en vrac via des plateformes
- D'adapter les structures de commercialisation pour optimiser la mise en marché des vins de Bordeaux
- De développer des modes de commercialisation complémentaires (vente directe, Union de caves coopératives)
- De favoriser les occasions de ventes directes
- De structurer les offensives commerciales (actions collectives), disposer de marques fortes et simplifier l'offre

Pour la promotion vers une consommation avertie et l'oenotourisme :

- De promouvoir l'ensemble des vins de Bordeaux et redonner sa notoriété à la marque Bordeaux

- De développer une promotion et une offre multimédia des vins de Bordeaux
- D'associer les vins de Bordeaux à d'autres produits de qualité dans les actions promotionnelles
- D'initier les jeunes et les adultes à la connaissance des terroirs et des vins par une consommation modérée
- De sensibiliser les consommateurs à la spécificité et à la diversité des vins de Bordeaux
- De décliner des opérations et des produits œnotouristiques complets en associant les acteurs viticoles, du tourisme et des territoires

Pour la recherche développement et l'offre de formation :

- De rapprocher les centres de formation et les acteurs de la filière pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés
- De valoriser la présence des centres de recherche-développement, d'expérimentation et de formation pour accompagner les viticulteurs dans les changements de pratiques, les évolutions climatiques et les nouveautés règlementaires
- De structurer des actions communes, notamment en matière de commercialisation des vins et des produits viticoles

Le Département s'attache également à accompagner la structuration de l'offre et l'adaptation, aux demandes des consommateurs, de la mise en marché et des modes de commercialisation.

Le développement des démarches œnotouristiques et la promotion des produits de qualité girondins figurent parmi les priorités de l'action départementale, au même titre que l'initiation des jeunes et des adultes à la connaissance des terroirs et des vins par une consommation modérée.

De même, pour permettre aux viticulteurs de faire face aux changements de pratiques, aux évolutions climatiques et aux nouveautés règlementaires, l'institution départementale favorise le rapprochement avec les acteurs de la recherche, du développement et de la formation.

A partir de ces objectifs stratégiques, les dispositifs d'intervention en faveur de la filière vitivinicole s'organisent autour de trois axes.

Le premier axe, l'axe social propose :

- de renforcer l'assistance technique, l'ingénierie et le conseil spécialisé auprès des exploitations,
- d'accompagner l'adaptation des viticulteurs par la création d'ateliers de productions de qualité,
- de faciliter l'achat de raisins par les Contrats de Mise à Disposition (CMD),
- de favoriser la création d'emplois viticoles,
- de prévenir les risques climatiques.

Le deuxième axe, consacré à l'économie solidaire et à l'aménagement du territoire, met l'accent sur les démarches collectives des acteurs professionnels viticoles de l'amont à l'aval de la filière. Ainsi, les dispositifs en direction des CUMA, des coopératives, des associations et des organismes viticoles sont renforcés. Les interventions nouvelles portent notamment sur la création de vendangeoirs, les regroupements viti-viticoles les pré-diagnostic commerciaux en partenariat avec les étudiants des organismes de formation, le Volontariat International en Entreprise, la création et le développement de structures de commercialisation, les opérations collectives de promotion et de vente.

Dans le cadre des Conventions d'Organisation Territoriale, les démarches œnotouristiques sont soutenues pour développer des produits touristiques complets et favoriser la consommation de produits locaux de qualité.

Enfin le troisième axe, dédié à la gestion de l'espace et au développement durable est renforcé par de nouvelles interventions.

Le Conseil Général œuvre ainsi à la protection du potentiel de production des terroirs girondins sous AOC. Il facilite l'accès au foncier locatif et participe au système de portage foncier pour désendetter les exploitations viticoles et permettre les créations/reprises d'activités.

Dans une volonté affirmée d'accompagner les démarches de développement durable, le Conseil Général incite à la mise en place de plans locaux agro-environnementaux, de certification

collective de la filière, dont le système de management environnemental, et à la structuration de la viticulture biologique de proximité.

Monsieur le Président nous propose d'adopter l'ensemble des propositions relatives à notre politique viticole renforcée destinée à amortir les effets de la crise et à préparer l'avenir ainsi que les crédits nécessaires à sa mise en œuvre qui s'élèvent en dépenses à 1 940 000 € en autorisation de programme et 370 000 € en crédits de paiement.

AVIS DE LA COMMISSION 14 - DÉVELOPPEMENT AGRICOLE, OSTRÉICULTURE, PÊCHE, FORÊT, ÉLEVAGE : FAVORABLE AUX PROPOSITIONS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT

AVIS DE LA COMMISSION 24 - FINANCES, CONTRÔLE DE GESTION : FAVORABLE AUX PROPOSITIONS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT

M. LE PRÉSIDENT :

Je voudrais remercier tout particulièrement Jean-Luc Gleyze, qui a beaucoup travaillé sur ce dossier avec toutes les équipes et qui a rencontré tous les professionnels et tous les syndicats qu'il fallait naturellement rencontrer.

Philippe Plisson nous dit qu'il y a des stocks de vin blanc à épuiser dans son pays.

Philippe PLISSON :

Pourtant, je travaille à les épuiser !

M. LE PRÉSIDENT :

La parole est à Xavier Loriaud et ensuite à Jean-Pierre Soubie. Nous allons entendre deux viticulteurs.

Xavier LORIAUD :

Mes chers collègues, Monsieur le Président, en préambule et au nom du groupe Gironde Avenir, je me réjouis de la mise en œuvre de moyens supplémentaires pour la filière viticole bordelaise, tout en sachant, comme Jean-Luc Gleyze l'a évoqué à l'instant, que le chantier est immense. Depuis quelques années, on parle souvent de Grenelle pour résoudre les grands problèmes, effectivement c'est un peu le sens de la démarche avec cette conférence de professionnels, qui doit avoir lieu a priori au printemps, qui pourrait être dans ce cadre-là. Il y a vraiment des enjeux majeurs pour notre département, en dehors des problèmes que connaît la viticulture en France. En tout cas ici nous sommes en Gironde et un Grenelle de la viticulture en Gironde me semble important.

La viticulture bordelaise existe en dehors du monde des grands crus. Souvent, le monde des grands crus a tiré Bordeaux, mais aujourd'hui les grands crus sont complètement déconnectés et vivent dans le luxe, alors que la viticulture générique qui représente 80 % de l'exploitation bordelaise vit dans un monde bien réel et bien difficile.

Cette viticulture bordelaise subit une crise structurelle, doublée d'une baisse des ventes liée à la conjoncture mondiale depuis deux ans. Nous avons vu les ventes à l'exportation, il y a deux ans, chuter quasiment de 20 % pour Bordeaux. Et même si les derniers chiffres sortis que nous avons pu recevoir du CIVB récemment ont progressé de 2 % par rapport aux chiffres de l'année passée pour atteindre 5 millions d'hectolitres, le feu couve dans nos campagnes, parce que beaucoup de vigneron vendent largement au-dessous de leur prix de revient. Jean-Luc Gleyze l'a évoqué par rapport à ce prix du tonneau de 750 €, il n'y a qu'à voir les études du CER de l'ENITA de Bordeaux qui montre que le prix de revient moyen d'un tonneau de Bordeaux, en fonction des structures, des exploitations, devrait être entre 1 200 € à 1 400 € le tonneau. Vous voyez qu'une grande partie des vigneron vend à moitié prix. Quelle filière serait capable de tenir aussi longtemps ? Les vigneron tiennent le coup,

mais encore une fois nous avons de grandes inquiétudes pour l'année 2011.

Au travers de la présentation que vient de faire notre collègue, Jean-Luc Gleyze, nous nous réjouissons de voir une réelle prise en compte de toutes les dimensions de la filière, et ce dans le cadre d'une concertation avec les représentants des structures professionnelles. A ce titre, j'ai quelques questions à vous soumettre, Monsieur le Vice-président. Pour conforter cette démarche de concertation, une conférence départementale qui a été évoquée précédemment et dont j'ai parlé il y a quelques instants, réunissant les élus départementaux et les acteurs de la filière, se tiendra au printemps prochain. Dans le cadre justement de cette union pour ce combat qu'est la viticulture, le groupe minoritaire et notamment les élus qui siègent au CIVB en tant que conseillers généraux seront-ils conviés à cette conférence ? Première question.

Dans le cadre de sa politique d'intervention, le Conseil Général souhaite favoriser l'accès au foncier locatif et à la transmission du foncier. Nous soutenons cette politique, qui s'inscrit d'ailleurs dans les conclusions du rapport Pomel sur le plan national de restructuration de la filière vitivinicole. Concernant le point du foncier locatif, il y a quelques lignes dans le projet que vous nous avez soumis, mais pouvons-nous avoir plus d'informations sur le dispositif qui sera mis en place par le Conseil Général ? Deuxième question.

Mon dernier point concerne les démarches œnotouristiques. Je note qu'il est prévu des Assises de l'œnotourisme en Gironde au cours de l'année 2011, pour déterminer les marges de progrès et formaliser les partenariats œnotouristiques indispensables. Dans ce cadre, pouvons-nous prévoir un partenariat ou un soutien du Conseil Général au futur Centre culturel et touristique du Vin, comme vient de le faire le Président du Conseil Régional, Alain Rousset, en annonçant son soutien financier au projet et en confirmant que ce Centre était essentiel au développement de l'œnotourisme ? C'était ma troisième question.

M. LE PRÉSIDENT :

Je remercie notre collègue, Xavier Loriaud. La parole est à Jean-Pierre Soubie.

Jean-Pierre SOUBIE :

Monsieur le Président, chers collègues, c'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai écouté les propos de Jean-Luc Gleyze concernant la politique viticole. L'analyse de la situation est claire. Il vient de vous le dire, la vigne occupe 117 000 hectares dans notre département. La viticulture emploie près de 60 000 personnes et génère un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros.

Cette branche de l'économie Girondine subit depuis quelques années une crise très grave. J'ai souvent eu l'occasion de le dire dans cet hémicycle. Un peu plus de 5 millions d'hectolitres sont produits chaque année, et quelle que soit la qualité remarquable des millésimes, 2009 et 2010 par exemple, les cours s'effondrent dans les AOC Bordeaux.

Il importe de savoir qu'il existe, et cela vient d'être dit, deux types de viticulture en Gironde :

- celle qui a été toujours le moteur de l'économie Girondine et qui se situe notamment dans les appellations prestigieuses de Médoc, Saint-Emilion et Graves ; elle attire encore aujourd'hui beaucoup d'investisseurs institutionnels et chaque fois qu'une propriété se vend, notre ami Yves Lecaudey est content parce que cela fait des recettes nouvelles pour le Département ;
- celle des AOC Bordeaux, qui a vu les cours chuter de façon considérable et qui vend aujourd'hui ses produits au-dessous du prix de revient.

Les causes de cette crise vous ont aussi été détaillées :

- la baisse de la consommation nationale ; il est évident qu'en période de crise, le vin ne constitue pas un produit de première nécessité ;
- le prix du vin dissuasif sur les tables de restaurant qui est de dix à quinze fois plus élevé que le prix payé aux producteurs ;
- la concurrence des pays d'Amérique du Sud et d'Afrique du Sud aux coûts de production très bas ; un ouvrier viticole chilien gagne cent fois moins que son homologue girondin ;
- la chute de nos exportations dans les pays du Nord de l'Europe et de l'Amérique du Nord qui étaient de fidèles clients traditionnels de nos produits.

Face à cette crise, que faire ?

- Nous pourrions développer nos exportations vers des pays qui découvrent le vin. Les pays asiatiques en particulier qui cherchent à remplacer la consommation d'alcool fort par le vin, mais il faut savoir qu'il suffit d'une remarque sur la politique des Droits de l'Homme en Chine pour faire s'effondrer les exportations du jour au lendemain.

- Il faut aider les viticulteurs en grande difficulté à ne pas mourir de faim. Ils ne trouvent aujourd'hui aucun repreneur pour leurs exploitations, contrairement à ce qui se passait encore il y a dix ans. Ils sont trop peu nombreux aujourd'hui pour faire entendre leur voix comme le faisaient leurs collègues de Béziers au siècle dernier. Ils disparaissent lentement, mais sûrement, sans bruit après avoir dépensé toutes leurs économies.

Je me félicite que le Département, aux côtés de tous les organismes professionnels, se penche sur leur sort.

M. LE PRÉSIDENT :

Je remercie notre collègue, Jean-Pierre Soubie. La parole est à Michel Hilaire.

Michel HILAIRE :

Monsieur le Président, mes chers Collègues, je voudrais vous dire tout le bien que je pense de ce rapport. C'est un rapport d'une avancée spectaculaire, parce qu'il est très réaliste et qu'il prend en compte toutes les facettes du vin.

Je ne vais donc pas boudier mon plaisir devant cette délibération de politique viticole renforcée, parce que j'habite un canton viticole, je suis issu d'une famille de viticulteurs, un canton viticole et un canton rebelle, et que depuis plusieurs années je m'intéresse à ces questions ; j'interviens sur ces questions, sur la gravité de la crise qui faisait sourire il y a encore quelques années.

Cette délibération évoque une crise - je disais à l'époque qu'il s'agissait peut-être plus d'une crise de commercialisation que d'une crise de production ou de surproduction - et je crois que les solutions que l'on nous apporte sont en ce sens très intéressantes.

Cette délibération est intéressante parce qu'elle fait une analyse pertinente et propose des solutions réalistes et complémentaires avec deux qualités énormes. D'une part, elle reste dans le cadre de nos compétences, elle ne crée donc pas d'illusions. D'autre part, elle affirme clairement notre volonté d'amortir la crise, c'est-à-dire, encore une fois, qu'elle ne crée pas d'illusions sur les véritables responsabilités qui ne sont pas les nôtres. Et pour les résumer même rapidement, ces responsabilités sont du domaine de la financiarisation, de la marchandisation, d'une activité qui est pourtant fondamentalement liée à la nature, fondamentalement liée au terroir, à la culture, aux savoirs-faire, à l'identité même d'une région et à l'histoire même du produit.

Je pense que le vin ne peut pas être réduit à une valeur marchande, à un produit financier. Le vin, c'est fondamentalement autre chose et c'est important. C'est la mémoire. Cela fait sourire quand je dis que c'est le sang du Christ. Je dis que le jour où l'on prendra l'eucharistie avec du whisky ou de la tequila, on sera "mal barré", mais, pour l'instant, cela fait plus de deux millénaires que le vin est autre chose dans l'histoire de notre monde.

D'autre part, je crois aussi fondamentalement que nos coteaux sont faits pour la vigne comme la Garonne est faite pour le poisson. Je veux dire par là qu'ils ne sont pas compatibles avec la spéculation. Ils ne supportent pas l'abandon national de ceux qui veulent aller produire à moindre coût à l'étranger. Ils sont surtout incompatibles avec le travail gratuit. Parce que quand on parle de prix de revient, quand on parle de coût, je parle de travail gratuit. Le travail gratuit, c'est la définition de l'esclavage. Mon ami, Raymond Girardi, qui est Conseiller Général dans le Lot-et-Garonne et qui est responsable du Modéf, Mouvement de Défense des Exploitantés Familiaux, a porté plainte pour esclavage auprès de la Cour de Justice internationale, concernant le travail gratuit qui est demandé aujourd'hui aux paysans et en particulier aux viticulteurs.

Tout cela pour vous dire que j'apprécie personnellement ces solutions multiples de reconversion, d'aide à la gestion et de responsabilité sociale, qui sont du cadre de nos responsabilités, d'aide à la recherche de débouchés, de favoriser des initiatives collectives en y mettant les moyens, le

foncier également. Ce sont des solutions réalistes et efficaces.

Je conclurai en disant que c'est encore une fois une délibération claire et digne, mais qui ne nous exonère pas, bien sûr, d'une intense et immense bataille aux niveaux national et international pour la reconnaissance spécifique du vin non seulement comme produit agricole mais aussi comme produit culturel.

Tout à l'heure Xavier Loriaud disait que dans le monde du Bordeaux le luxe côtoie la misère, je dirai que c'est parce qu'il y a trop de luxe dans le Bordeaux qu'il y a aujourd'hui autant de misère.

M. LE PRÉSIDENT :

Je remercie Michel Hilaire. Nous partageons vos réflexions. La parole est à Philippe Plisson.

Philippe PLISSON :

Monsieur le Président, moi aussi, je vous remercie de cette proposition en direction de la viticulture, qui actuellement, notamment nos petites exploitations, souffre tout particulièrement. La viticulture est en Gironde le socle de notre économie rurale et, comme l'élevage et la production laitière ailleurs, elle est victime de cette économie libérale, de cette concurrence irrégulée et de cette mondialisation. Avec ce fondement de notre économie, toute notre agriculture est aujourd'hui à genoux.

La disparition d'une exploitation n'est pas seulement du chômage, ce sont des savoirs-faire qui disparaissent. Ce sont des friches qui envahissent nos campagnes et des lumières qui s'éteignent dans notre monde rural.

Cette intervention, Monsieur le Président, vous honore.

Ces fonds départementaux sont mieux utilisés, comme vous le faites, en soutien direct à la filière plutôt qu'à un centre œnologique que je pourrais comparer à ce stade municipal de football que l'on veut aujourd'hui réaliser. Nous ne sommes plus à l'époque des grandes réalisations qui dépensent l'argent public, mais véritablement sur le fond à des aides ciblées en direction de populations qui souffrent.

Concernant cette action, Monsieur le Président, je voudrais attirer l'attention de mon collègue, Xavier Loriaud, qui se félicite de cette intervention. Je ne crois pas que vous soyez au cœur de vos compétences quand vous intervenez en direction de cette filière économique. Je ne doute pas que si, par malheur, la fameuse réforme ou contre-réforme territoriale était appliquée, vous ne pourriez plus effectuer ce genre d'intervention. Je pense, mon cher collègue, que vous êtes avec moi de ceux qui souhaitent que cette réforme territoriale soit supprimée, pour que nous continuions à être à l'écoute et aux côtés des Girondins dans toutes les dimensions de la politique du Département.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT :

Je remercie notre collègue, Philippe Plisson. Il sait de quoi il parle, parce qu'il y a aussi autour de lui, comme nous le voyons malheureusement, beaucoup de misères chez nos viticulteurs.

La parole est à Alain Renard.

Alain RENARD :

Monsieur le Président, mes chers collègues, je ne vais pas répéter les mots favorables qui ont été prononcés par mes collègues, puisqu'ils ont été bien dits. Je m'y retrouve très largement entre ceux de Michel Hilaire, ceux de Philippe Plisson, de l'ensemble de nos amis et de nos collègues viticulteurs, quel que soit le bord de travée de cette assemblée.

Une question concrète a été posée par notre collègue, Xavier Loriaud, concernant le Centre culturel de la Vigne et du Vin. Je crois qu'il faut replacer la sollicitation qui s'est faite jour en direction

du Conseil Général par rapport à nos propres compétences et également à notre capacité de faire. Le budget proposé aujourd'hui en direction de la filière viticole a vocation à une opérationnalité rapide. La première aide dont ont besoin nos concitoyens viticulteurs concernés par ces difficultés est que l'on puisse avoir des crédits opérationnels.

Lorsqu'on évoque ce Centre culturel de la Vigne et du Vin, il faut être clair, le Département a affirmé son intérêt concernant ce type de démarche. La question d'un financement très important, considérable, s'est posée et sur l'accompagnement à la fois du projet et de son opérationnalité sur le terrain.

Concernant l'accompagnement, je répète ici, dans cette assemblée, parce que j'ai eu l'occasion de l'évoquer, qu'à travers le Comité départemental du Tourisme de la Gironde nous sommes présents dans les groupes de travail en la matière, notamment en ce qui concerne l'objectif fixé par ce grand ouvrage, qui ne concerne pas uniquement un Centre œnologique, découverte du vin, et sa culture à l'échelle du monde. Ce n'est pas un Centre culturel de la Vigne et du Vin de Bordeaux ; c'est plus global. Et il est très important ce projet, cette globalité, puisqu'on veut prétendre à un Centre culturel à l'échelle de la planète.

Il n'empêche qu'à ce jour, nous ne pouvons ignorer la logique qui préside à ce projet, avec aussi un contenu muséographique. En termes d'opérateurs commerciaux, d'opérateurs économiques à l'intérieur même du projet, le droit d'entrée n'est pas à la mesure du tissu des viticulteurs de la Gironde autres que ceux réunis dans les grandes structures. Nous pensons à un rôle important du CIVB ou alors aux acteurs d'un milieu économique de la vigne et du vin qui a déjà depuis très longtemps dépassé les limites du vignoble bordelais, pour constituer ses marges sur des territoires dans lesquels un certain nombre de valeurs, de tradition et de respect d'une culture du viticulteur, sont quelque peu éloignées des pratiques qui peuvent exister sur nos territoires.

Lorsque Jean-Luc Gleyze évoque l'ensemble de ce plan en direction de la filière et des terroirs viticoles en difficulté, le volet œnotouristique est fortement présent.

Avec un travail fait en liaison avec le CDT et les services du Conseil Général du tourisme et de l'agriculture, il conduit à ce que nous mettions en exergue certains outils, dont nous avons doté cette filière. Je rappelle que c'est l'une des deux filières qui figurent au niveau du budget que nous avons voté précédemment, dans le cadre du schéma de développement du tourisme en Gironde, autour de la filière œnotouristique, de l'accompagnement qualitatif, de la labellisation, de la charte "Vignobles et chaix en Bordelais". Egalement, cela concerne le positionnement de ces produits touristiques sur des marchés d'attractivité, basé non seulement sur du professionnalisme mais également, il ne faut pas le cacher, sur une qualité de l'accueil sur lequel nous devons avoir une vigilance importante. Cela amène aussi à ce que ces produits œnotouristiques aient vocation à être présents sur le territoire, mais nécessitent des opérateurs qui ont la capacité à investir et à consacrer du temps et des moyens à l'accueil et à la formation à l'accueil.

Lorsque nous accompagnons ces investissements, pour les gîtes ruraux notamment, il s'agit pour nous de faire en sorte que l'investissement soit à la mesure d'un marché et que l'aide à la décision passe aussi par le conseil sur la faisabilité ou la non-faisabilité. C'est aussi le respect que nous devons à des hommes et à des femmes qui ont des difficultés et qu'il ne faut pas encourager vers des investissements qui seraient quelque peu décalés par rapport au retour attendu.

J'ajouterai un dernier point concernant cet aspect des choses : nous avons obtenu à ce que cette approche s'inscrive également dans des politiques de territoires. Lorsque le label "Vignobles et chaix en Bordelais" est donné, nous nous adressons non seulement à des agriculteurs et à des viticulteurs qui investissent dans ce domaine, mais également à des créateurs de chambres d'hôtes ou de gîtes ruraux en milieu rural, qui ne sont pas eux-mêmes viticulteurs mais qui appuient cette labellisation de "Vignobles et chaix en Bordelais" sur une relation avec des viticulteurs pour que le volet "Découverte des vignobles, Découverte des produits" puisse s'effectuer dans des conditions satisfaisantes.

Nous souhaitons également que cette action s'inscrive dans les territoires, à savoir que l'œnotourisme soit à la fois un produit en tant que tel et soit également mobilisé vis-à-vis des autres thématiques, sur lesquelles le terroir viticole a toute sa prégnance, à savoir l'itinérance, tout ce qui est développement de la randonnée et les produits de la nature qui y sont liés.

Vis-à-vis de cette approche, le Comité départemental du Tourisme et nos services sont dans une logique d'efficacité, de pragmatisme et également d'accompagnement sur le marché, ce qui me semble être une garantie moins emblématique que ce que sera ce Centre culturel de la Vigne et du Vin.

La sollicitation que nous avons eue concernant le Centre culturel de la Vigne et du Vin passe aussi par une notion de priorité par rapport à des capacités à mobiliser dans le temps et aussi avec un effet levier qui, semble-t-il, justifie les choix qui ont été faits en la matière.

M. LE PRÉSIDENT :

Je remercie notre collègue, Alain Renard, qui a dit les choses très clairement. Je donne la parole à Gilles Savary.

Gilles SAVARY :

Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier Jean-Luc Gleyze et nos services, qui ont fait un travail extrêmement dense, puisqu'il y a six mois, vous leur avez demandé de regarder ce que nous pouvions faire pour venir au secours de la filière viticole en crise en Gironde.

Cela a abouti à ce document, qui comme vous l'avez vu est très complet et surtout, j'insiste, a été élaboré en partenariat et en concertation. C'est le plan de la Gironde pour lutter contre la crise viticole. Cela n'est pas simplement le plan du Conseil Général. Je crois qu'il faut l'avoir bien en tête. Cela va m'amener à vous répondre, Xavier Loriaud, sur le Centre culturel touristique de la Vigne et du Vin.

Je voudrais avoir d'abord quelques considérations sur cette crise, parce qu'elle est à la fois fulgurante et terrible avec ce qui se passe sur le terrain, mais je crois qu'elle n'est pas désespérée. J'ai regardé les chiffres. Je fais partie de ceux qui voyagent très fréquemment. Je constate que ce n'est pas une crise d'image. Partout dans le monde, Bordeaux est la référence viticole. On ne connaît Bordeaux que par son vin ou son club de foot. C'est une signature dans tous les pays, y compris les plus éloignés. Personne n'a cette chance, personne aujourd'hui, aucun concurrent n'a cette chance d'avoir une marque aussi porteuse en matière de vins que Bordeaux.

Deuxièmement, la qualité n'est pas en cause. Il faut voir ce qui se boit à l'extérieur dans les restaurants pour le savoir. Troisièmement, le prix n'est pas en cause. Quand vous allez dans n'importe quel restaurant aux alentours, vous voyez bien qu'on peut se payer des bouteilles particulièrement honorables pour peu cher. La mondialisation n'est pas en cause ; elle a amené des concurrents, mais elle est le début de l'histoire d'un marché émergent considérable. Simplement, là où cela émerge et même là où cela n'émerge pas, où c'est bien installé, il y a de moins en moins de bouteilles de Bordeaux et de plus en plus de bouteilles italiennes, espagnoles ou d'autres crus.

J'étais l'autre jour invité dans un restaurant allemand, où évidemment comme j'étais le Bordelais de service - nous étions plusieurs dont un collègue hongrois - on m'a demandé de choisir les vins. Les vins d'entrée de gamme de Bordeaux, les plus bas, étaient à 60 € et cela montait jusqu'à 130 €, 140 € et 150 € dans la carte de ce restaurant. Comme nous ne voulions pas faire de dépenses indues et que nous étions plusieurs, nous avons plutôt pris un vin italien. Il y avait des vins italiens et des vins espagnols à 20 € et 30 €. Je pourrais répéter cette expérience un peu partout.

La crise que nous vivons est d'abord une auto-crise de commercialisation, qui peut s'expliquer, pour être schématique, de la façon suivante. Voilà le vignoble qui avait la plus belle structure commerciale du monde, qui s'appelait le négoce, et qu'il était très hasardeux de vouloir trahir en faisant de la commercialisation directe. Cela signifie que, jusqu'à une période récente, on tirait le tapis sous les pieds de celui qui ne passait pas par le négoce et il payait très cher le fait de ne pas passer par le négoce ; tous les marchés se fermaient. Donc, la plupart de nos viticulteurs sont restés des producteurs, c'est-à-dire des viticulteurs et ils n'ont jamais intégré de culture de commercialisation, parce que n'était pas leur travail et on leur expliquait que ce n'était pas leur travail. Eux-mêmes d'ailleurs vendaient leur vin grâce à d'autres qui faisaient leur travail paraît-il excellent.

Ce qui vient de se passer c'est qu'aujourd'hui le négoce s'approvisionne ailleurs. Il a diversifié sa carte et quand il vient voir nos viticulteurs, il dit : "Je prends le tonneau à 650 €, là où le coût de

production est 1 000 € ou 1 100 €." J'en ai vu plusieurs exemples.

La structure commerciale, qui était le débouché des viticulteurs, s'effondre pour beaucoup d'entre eux, et en particulier pour les plus petits, car il n'y a pas de crise pour tout le monde. Il n'y a pas de crise dans le vignoble haut de gamme. On continue à planter. Ils vous le disent eux-mêmes : "Cela se porte très bien". Cela signifie que le luxe et la haute couture se portent très bien. Ce dont nous sommes menacés, c'est que la confection disparaisse. Voilà quel est le souci ! La confection, c'est l'essentiel des emplois, l'essentiel des viticulteurs et l'essentiel de notre monde rural.

Tout le plan que nous proposons est de faire en sorte de gérer ce moment difficile pour accompagner ces gens à une conversion commerciale. Je crois qu'il faut être modeste. Je ne sais pas si le Président l'a dit, malheureusement le Conseil Général n'achètera pas le vin. Il y aura de la casse, parce que la crise est brutale. Toutefois, nous essaierons d'accompagner ceux qui sont en difficulté tout d'abord, et d'aider et d'encourager à convertir et à mieux commercialiser leurs produits ceux qui peuvent encore aujourd'hui mettre en œuvre des démarches de commercialisation plus indépendantes. Cela ne veut pas dire qu'il faut être contre le négoce. Cela veut dire qu'il faut avoir les moyens de son indépendance. Il faut probablement diversifier les canaux de commercialisation.

Vous avez vu que nous avons convoqué ici l'ensemble de nos écoles de commerce, parce qu'il y a beaucoup de jeunes dans le monde : Argentins, Chiliens, d'Afrique du Sud ou d'Australie qui vont faire des stages d'été en amenant leurs vins, d'un peu partout. On en trouve beaucoup en Angleterre, en particulier, et les Français n'ont pas parfaitement réagi à tout cela. Donc il faut aussi, dans le cadre des VIE qui sont aussi présentés, que nous ayons des ambassadeurs et que nous expliquions qu'il faut aller à la conquête des marchés extérieurs.

Tel est globalement le panorama. C'est une auto-crise de commercialisation, et c'est la raison pour laquelle, parce que le produit est bon, parce que la consommation mondiale va augmenter, il faut considérer que cette crise n'est pas une crise de l'extérieur, c'est une crise de nous-mêmes, dans un vignoble qui est d'ailleurs très peu solidaire ; c'est son grand talon d'Achille. L'individualisme et le cloisonnement des appellations sont hélas une très grande difficulté.

Il existe deux thèses. Ceux de la haute couture considèrent que le nettoyage du paysage sera plutôt une bonne chose, l'assainissement par le vide. Après tout, cela va assainir le marché. Il ne restera plus que ceux qui sont dans le marché et tous ceux qui n'ont pas les prix n'y seront pas. Le cas échéant, on rachètera les terroirs intéressants que la déprise agricole aura laissé tomber.

Une autre thèse, la nôtre, est de considérer que le vin a un très bel avenir, que le vin de Bordeaux doit avoir le plus bel avenir de cet avenir dans le monde et que nous avons besoin d'ambassadeurs. Les ambassadeurs sont les vins de Bordeaux bon marché. Ne laissons pas occuper ce créneau par les Espagnols ou les Italiens ! C'est par là que nous entrerons en matière de goût chez l'ensemble des nouveaux consommateurs de demain. Ils monteront sans doute en gamme après. Mais il est très important, et c'est une chance pour nous, d'avoir 10 000 viticulteurs ou 8 500 dans ce Département ; c'est la philosophie du plan que Jean-Luc Gleyze a mis en place.

Quant au Centre culturel de la Vigne et du Vin, croyez-vous sincèrement, Xavier Loriaud, qu'il va vous rabattre de l'œnotourisme dans le Blayais ? Nous ferons les comptes ! Le Centre culturel de la Vigne et du Vin est un caprice architectural de la ville de Bordeaux, qui fait l'objet d'un appel d'offres mondial et qui coûtera beaucoup plus cher que ce qui est affiché. Quand on a peu d'argent public, on se demande s'il est bien décent de faire cela actuellement quand tant de viticulteurs souffrent. C'est l'aspect symbolique des choses. Faut-il mettre le moindre centime dans un monument de prestige, c'est-à-dire un gadget architectural qui restera peut être comme un bel objet à Bordeaux - Le maire de Bordeaux veut se le payer, pourquoi pas ? - Toutefois, il n'y aura peut-être plus de vin demain à l'intérieur. On a connu cela avec la Cité mondiale du Vin. J'ai connu les mêmes affirmations. Aujourd'hui on a enlevé le mot "vin" à la Cité mondiale.

Vous verrez demain ce qui va se passer, parce que franchement quand vous venez du bout du monde pour visiter Bordeaux et connaître le vin de Bordeaux, vous allez directement dans les châteaux. Vous n'allez pas vous enfermer dans un Musée du Vin ou dans un centre de loisir. A la limite, si on faisait cela à New-York ou à Shanghai, je dirai oui ; on serait sur des marchés de consommation. En revanche, le faire à Bordeaux, c'est le faire pour la ville de Bordeaux, ce n'est pas le faire pour le vignoble. Et je trouve extrêmement choquant qu'aucun des grands châteaux ne

participe. De telles choses existent dans d'autres vignobles, chez les Italiens et les Espagnols, et sont financés sans aucun centime de fonds publics. Ils sont financés par les grandes bodegas pour les grands, en d'autres termes, traduisez, en bordelais, par les grandes propriétés ou les grands négociants. Ici, il faudrait que ce soit financé par les fonds publics. Nous avons refusé parce qu'il faut faire des arbitrages. Monsieur le Maire de Bordeaux veut un bel outil, qui sans doute restera, et peut-être demain n'y aura-t-il plus de vin dedans, peut-être que cela restera cinq ou dix ans comme le Colbert, le temps que les personnes se lassent. En tout état de cause, lui il y gagnera. Je dois vous dire tout de même, pour être très clair, que personne ne nous l'a demandé. Nous nous sommes trouvés dans la concertation avec le CIVB et son Président, il nous a demandé tout autre chose. Cette question n'a jamais été évoquée par personne de l'ensemble des groupes viticoles que nous avons rencontrés. Jamais personne !

M. LE PRÉSIDENT :

A aucun moment !

Gilles SAVARY :

Cela ne nous a été demandé à aucun moment. Personne ne nous a demandé d'y mettre un centime. Personne ! Si vous en doutiez, je suppose que Monsieur le Président - mais je ne vais pas m'engager pour lui - pourrait vous montrer la lettre que lui a envoyée le CIVB et dans laquelle vous ne trouveriez pas trace d'une volonté d'engager le Conseil Général dans cette affaire.

Xavier Loriaud, je doute beaucoup de la pertinence de l'outil. Savez-vous ce que nous a dit le CIVB ? Il nous a dit : "*L'œnotourisme, pour les grands châteaux, ne posera pas de problème.*" Il n'y en a pas actuellement. "*Par contre, pour les petits, nous avons besoin de vous pour la signalétique, les chemins de randonnées, pour les routes départementales. Nous avons besoin de vous pour tout autre chose*", car il n'est pas aussi naturel d'aller dans les fins fonds d'un château du Blayais que d'aller à Margaux. Tout le monde trouve le chemin de Margaux. Tout le monde ne trouve pas le chemin du Blayais ou de l'Entre-deux-Mers.

Voilà comment nous allons nous engager dans l'œnotourisme, en évitant de gaspiller l'argent public là où probablement il est moins efficace que de l'allouer sur le terrain.

Michel DUCHÊNE :

Monsieur le Président !

M. LE PRÉSIDENT :

Oui, Monsieur Duchêne.

Michel DUCHÊNE :

Pourquoi autant de sectarisme ?

Gilles SAVARY :

Le CIVB n'est pas à gauche !

Michel DUCHÊNE :

Président, c'est très clair, je n'ai coupé personne. Nous allons mettre les choses au point. Cela ne va pas durer !

Rumeurs dans l'hémicycle.

M. LE PRÉSIDENT :

Vous avez la parole. Prenez l'habitude, Michel Duchêne, de ne pas interrompre les autres !

Michel DUCHÊNE :

C'est lui qui m'a interrompu !

M. LE PRÉSIDENT :

Pas maintenant, mais vous le faites sans arrêt ! La parole est à Michel Duchêne et à lui seul !

Michel DUCHÊNE :

Je ne suis pas intervenu depuis le moment où je suis arrivé. Je ne vois donc pas qui j'aurais interrompu.

Gilles SAVARY :

Pardon !

M. LE PRÉSIDENT :

Vous ne coupez la parole à personne. Tout le monde le sait. Allez !

Michel DUCHÊNE :

Et vous ? N'avez-vous pas coupé la parole à Yves d'Amécourt auparavant ? Restons-en là !

Franchement, autant de sectarisme et finalement autant de détestation de Bordeaux...

Rumeurs dans l'hémicycle.

Michel DUCHÊNE :

Il y a une forme de détestation. Mon cher Gilles Savary, hier, vous avez évoqué le fameux programme. J'ai dit en plaisantant : "*Cela n'a pas très bien réussi*". Je comprends pourquoi cela n'a pas réussi à Bordeaux, c'est parce qu'on ne peut pas être élu à Bordeaux si on n'aime pas les Bordelais, si on n'aime pas la ville. Quelque part, dans votre intervention, c'est ce que l'on ressent.

Le Centre culturel du vin est ce qui peut nous arriver de mieux. Comment se fait-il qu'une ville comme Bordeaux, qu'un département comme le nôtre ne soit pas doté d'un espace, d'un bâtiment, d'un événement de ce type ? Il y a déjà Vinexpo, la Semaine des Primeurs et la Fête du Vin. Bizarrement, nous ne devons pas rencontrer les mêmes personnes. Je rencontre des viticulteurs, des touristes et des porteurs de projets qui sont étonnés qu'une ville comme Bordeaux, capitale culturelle du vin - nous sommes la capitale culturelle du vin ! - n'ait pas un lieu où l'on parle du vin ? Ce ne sera pas seulement un musée, mais un lieu où l'on parlera du vin, où l'on rappellera que le vin, c'est Bordeaux.

Comment peut-on s'opposer à cela ? Comment peut-on tenir un discours aussi sectaire, en parlant de "gadget architectural" ? Que vouliez-vous ? Qu'on le fasse dans une cabane de chantier ce Centre culturel du vin ? Bien sûr qu'il faut faire un beau bâtiment ! Vous y faisiez référence et tous ceux qui ont créé des musées du vin ou des espaces dédiés au vin ont réalisé des bâtiments de grande dimension ou, à défaut, des bâtiments de grande qualité architecturale, avec des architectes qui viennent de différents pays, à moins qu'il faille prendre comme architecte celui de la rue d'à côté, pour être sûr d'avoir un architecte du cru. Evidemment, pour des bâtiments de cette importance, il faut des architectes de grande renommée. Mais c'est une bonne chose ! Qu'a fait Bilbao et qu'ont fait les autres villes pour mettre en avant la culture, l'industrie et l'activité sportive ? Il y a eu aussi certains bâtiments. Je mettrai de côté l'aspect architectural et le design urbain, en rappelant que nous n'avons

Cela apporte que les professionnels ne le demandent pas, parce qu'ils ont une autre conception de la situation. Chacun reste sur son opinion. En tout cas, la mienne est tout de même conforme à celle du CIVB. Vous n'avez pas autorité pour parler au nom des professionnels.

M. LE PRÉSIDENT :

Comme vous ! Qu'est-ce que cela apporte de savoir !

Michel DUCHÈNE :

Michel Duchêne est complètement à côté des collectifs viticoles qui meurent de faim, naturellement ! C'est la raison pour laquelle, certainement par une certaine pudeur, personne au CIVB ne m'a demandé ce Centre culturel du Vin. Ils m'ont écrit une lettre pour faire le compte-rendu de cette réunion. Nous pouvons vous la montrer et vous la lire. Ne venez pas nous donner de leçon ! Vous n'avez aucune légitimité ! Le Conseil interprofessionnel des Vins de Bordeaux peut en parler. Ils n'ont rien demandé, parce qu'il y a certainement chez eux une certaine pudeur devant ce qui se passe. Ils connaissent parfaitement la détresse dans laquelle sont de nombreux viticulteurs. C'est pour cette raison Michel Duchêne, il n'y a pas autre chose ! Il faut voir les choses telles qu'elles sont ! Vous ne savez pas que des centaines de viticulteurs sont au RSA !

C'est une interprétation. Les interventions de Michel Duchêne m'amusent beaucoup car il se fait plus royaliste que le roi ! Nous avons rencontré le CIVB et à aucun moment aucun de ses membres ne nous a demandé cela.

M. LE PRÉSIDENT :

Rumeurs dans l'hémicycle.

Je rappelle effectivement que certains d'entre nous se sont interrogés sur la Cité mondiale du Vin. Cela n'a pas fonctionné. Toutefois, ce n'est pas parce qu'elle n'a pas fonctionné à l'époque que nous ne pouvons pas concevoir quelque chose de plus performant et de plus efficace. Quant à savoir si cela marchera véritablement, nul ne peut le savoir aujourd'hui. En tout cas, nous faisons tout pour que cela fonctionne le mieux possible. Plutôt que de nous "tirer dans les pattes", c'est une manière pour vous de vous tirer une balle dans le pied, essayez de nous soutenir ! Critiquez-nous peut-être ! Demandez-nous de faire mieux et d'être plus performants, mais surtout n'essayez pas de plomber un espace et une réalisation que nous aurions dû développer depuis de nombreuses années ! Il s'agit de nous, mais cela aurait pu être vous, parce qu'après tout peut-être le Conseil Général aurait-il pu être porteur de ce projet ! Il ne l'est pas, mais il y a peut-être une explication ; il n'en a pas eu l'idée, il est un peu jaloux et il critique !

de trouve anormal de reprocher au maire de Bordeaux de mettre cela en place. Je m'étonne qu'un élu soi-disant si prompt à défendre l'économie départementale combatte cet espace.

Je le redis, cette détestation de Bordeaux n'est pas une bonne chose, parce que si Bordeaux joue le rôle de locomotive économique en général et plus particulièrement pour le vin, elle servira l'ensemble de la filière vitivinicole. Je trouve le discours que vous venez de tenir particulièrement désagréable pour Bordeaux, et d'une certaine manière assez odieux, parce que ce Centre culturel du Vin s'adresse à l'ensemble des habitants de ce département et au-delà, parce que cela créera de l'emploi, de la dynamique, et surtout cela permettra de protéger et de sauver peut-être cette filière.

Concernant le vin lui-même, je trouve étonnant de remettre en cause un lieu dédié au vin, parce que les touristes, les professionnels et tout simplement toutes ces personnes qui s'intéressent au vin viendront à cet endroit. Ensuite, ils iront dans les châteaux, pour ceux qui s'intéressent plus particulièrement à tel ou tel château. Mais nous savons très bien que les milliers de touristes qui viennent à Bordeaux iront là pour découvrir le vin et les terroirs. Ensuite, grâce au Centre culturel du Vin, ils iront dans les châteaux. Cela ne défendra pas seulement les grands châteaux, c'est l'ensemble de la profession que nous voulons défendre.

pas besoin de cela sur le plan de l'architecture et de sa qualité ; nous avons déjà ce qu'il faut.

Gilles SAVARY :

Je pense qu'il ne faut pas politiser ce dossier. Vous parlez de sectarisme, mais par rapport à quoi ? Ce n'est pas par rapport aux viticulteurs girondins. Pour l'essentiel, ils sont en dehors des murs de Bordeaux. C'est là où nous agissons.

Je n'ai aucune opposition à ce projet du maire de Bordeaux. Il peut avoir des projets comme ceux-là tous les quinze jours, mais qu'il se les paie ! Qu'est cette façon, aujourd'hui, pour la ville de Bordeaux de faire des projets pharaoniques et d'envoyer les factures à tout le monde ?

En période de difficultés budgétaires, le minimum d'éthique que l'on devrait avoir serait que celui qui décide paie et pas que celui qui décide fait payer les autres. Il me semble que c'est la moindre des choses. Je sais bien que vous ne fonctionnez pas de cette façon à Bordeaux, parce que vous n'avez jamais fonctionné ainsi. C'est la CUB qui a refait la ville et tant mieux ! A l'époque, j'avais voté des deux mains, tellement je n'aime pas Bordeaux et les Bordelais. Je pense que j'ai suffisamment contribué, y compris à la rénovation de Bordeaux, pour que vous ne me donniez pas de leçon.

Je veux dire par là qu'Alain Juppé est libre de faire son opération. Je ne sais pas ce que cela donnera. Je suis dubitatif et je l'ai indiqué parce qu'on a le droit d'exprimer des opinions. Je pense personnellement, mais ce n'est pas moi qui l'ai décidé et personne ne nous a rien demandé, plus utile de mettre de l'argent sur la filière viticole sur le plan départemental. La ville de Bordeaux nous a peut-être demandé de l'argent, mais c'est pour les intérêts de Bordeaux. Nous sommes dans des affaires encore viticoles, sur le plan viticole. Cela vous gêne probablement, mais je vous confirme que personne ne nous a rien demandé. Nous n'allons pas mettre de l'argent là où les viticulteurs eux-mêmes considèrent que ce n'est pas une priorité. Nous ne parlons pas d'une aide architecturale à la ville de Bordeaux, mais d'une aide aux viticulteurs girondins. C'est le sujet. Vous vous trompez de sujet.

Comment pouvez-vous m'expliquer que la viticulture n'y mette pas un centime ? Comment pouvez-vous m'expliquer cela ? Le CIVB y va visiblement les semelles plombées et contraint, puisqu'il n'ose même pas nous demander d'y aller.

M. LE PRÉSIDENT :

Le débat est arrêté. Nous avons bien compris que les uns défendent les viticulteurs et que les autres défendent l'architecture, et qu'ils font des choses en demandant l'argent aux autres, alors que quand on décide quelque chose on paie. La parole est à Alain Renard puis à Jean-Luc Gleyze.

Alain RENARD :

Sans aucune passion en la matière, je voudrais tout de même attirer l'attention sur le fait que nous avons été sollicités sur le projet du Centre culturel de la Vigne et du Vin sur un projet bouclé, un projet avec une certaine cohérence, mais qui en l'occurrence n'avait pas intégré la dimension diffusion avec des outils par rapport à la diffusion. Nous avons été sollicités, Michel Duchêne, sur un projet déjà finalisé en termes de programme.

Je crois avoir été assez clair précédemment en disant qu'il y a une fonction certainement importante en la matière, en termes d'attractivité, de lieu ressources comme lieu de connaissance. En regard des moyens à mobiliser sur le court terme, visiblement ce n'est pas là qu'il y aura un retour sur investissements le plus immédiat. Nous nous sommes mobilisés par rapport à des situations qui justifient notre intervention en termes de situation d'urgence.

Deuxièmement, regardez à nouveau le dossier, vous verrez quels sont les partenaires à l'intérieur. Ce qu'évoque actuellement Gilles Savary est une thématique très importante. Notre intervention sur le Centre culturel de la Vigne et du Vin, comme un moyen de soutien à la filière vitivinicole qui est en difficulté et en urgence de solutions, serait quelque peu déplacée. C'est tout ce qui est dit.

M. LE PRÉSIDENT :

Jean-Luc Gleyze, vous avez deux minutes parce qu'il faut voter le budget tout de même. Nous

n'avons pas le salon rouge ouvert.

Jean-Luc GLEYZE :

Je vais essayer d'être très rapide. Concernant la question de Xavier Loriaud sur la conférence, je rappellerai deux ou trois choses. Premièrement, ce n'est pas un outil de l'assemblée plénière, mais un outil de l'exécutif. Deuxièmement, cet outil est composé de plus de professionnels que d'élus. Nous n'allons pas mettre en batterie les élus dans cette affaire.

Cela étant, par rapport au pluralisme, je ne vois pas pour quelle raison il n'y aurait pas un élu de l'opposition, peut-être deux élus. Je ne sais pas. Il faut que nous regardions la question de la représentativité et les modalités pratiques d'application. Il n'y a pas d'obstacle à ce qu'un élu de l'opposition soit présent dans cette Conférence départementale.

Sur les mesures du foncier locatif, nous nous reverrons pour en parler, car c'est du détail technique et je crois que ce n'est pas le moment.

Je voudrais tout de même dire deux ou trois choses très rapidement.

Premièrement, je voudrais remercier Monsieur le Président, parce que je me souviens de son discours fondateur lors d'une conférence des Vice-présidents en avril dernier, lorsqu'il a dit : *"Cette filière aujourd'hui est en crise majeure, nous ne pouvons pas la laisser tomber. Soyons près d'elle et mettons le maximum pour faire en sorte que nous puissions l'aider demain et être véritablement un soutien aux viticulteurs de Gironde"*. Je voulais le rappeler. Les services ont été très efficaces. Nous avons travaillé à plusieurs élus, et le fruit de ce travail avec Gilles Savary, Alain Leveau, Alain Renard et Jean-Marie Darmian est collectif avec en plus des acteurs professionnels qui ont été impliqués.

Pour finir, concernant le Centre culturel de la Vigne et du Vin, je dirais que les 2 M€ que le Conseil Général consacrerait à cette filière en 2011 auront, j'en suis convaincu, l'effet d'un appui efficace, mais surtout attendu et espéré au fond des rangs de vignes et des chaix de Gironde. L'heure n'est pas, me semble-t-il, dans cette crise majeure pour la filière, au geste d'architecte flamboyant que peut souhaiter sans doute légitimement - ce n'est pas mon sujet - la ville de Bordeaux, mais bien au rôle que peut encore jouer notre collectivité tant que la loi le lui permet, celui de s'insérer dans la dynamique interprofessionnelle et collective émergente en ces temps tourmentés, pour apporter un soutien partagé par la profession et pertinent parce que passé au prisme des compétences départementales.

Nous avons fait le choix et nous faisons le choix au Département de privilégier notre appui à la dure réalité du quotidien des viticulteurs en souffrance, plutôt qu'à la vitrine où seraient placées des bouteilles que l'on ne produirait plus.

M. LE PRÉSIDENT :

Je mets ce dossier aux voix. Que celles et ceux qui sont d'accord le manifestent en levant la main.

Michel DUCHÊNE :

Je n'ai pas voté.

M. LE PRÉSIDENT :

Je vous demande pardon. Michel Duchêne a voté contre.

Michel DUCHÊNE :

Non, je n'ai pas voté contre !

M. LE PRÉSIDENT :

Vous abstenez-vous ?

Michel DUCHÊNE :

Non, j'ai mon bras qui fait...

M. LE PRÉSIDENT :

Est-ce oui ou non ? Le dossier est adopté. Mes chers collègues, je vous remercie.

DÉCISION : DOSSIER ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. LE PRÉSIDENT :

La parole est à Yves Lecaudey pour l'adoption du Budget Primitif 2011.